

## PROCURATION

Le soussigné .....

Propriétaire de.....actions de la société en commandite par actions 'MONTEA', sicaif immobilière de droit belge, ayant son siège social à 9320 Erembodegem (Aalst), Ninovesteenweg 198, immatriculée au registre des personnes morales à Dendermonde et auprès de la TVA sous le numéro BE 0417.186.211

Donne procuration spéciale à .....

Afin d'être présent en son nom à l'assemblée générale annuelle de cette société qui aura lieu **le mardi 20 mai 2008 à 10 heures** sur le site de Unilever à 1190 Forest (Bruxelles), Boulevard de l'Humanité 292.

Dont l'ordre du jour sera le suivant:

1. Rapports du gérant relatifs aux comptes annuels et aux comptes annuels consolidés de la société arrêtés au 31 décembre 2007.
2. Rapports du commissaire relatifs aux comptes annuels précités.
3. Approbation des comptes annuels et des comptes annuels consolidés clôturés au 31 décembre 2007 et affectation du résultat.  
*Proposition de résolution:* L'assemblée générale approuve les comptes annuels et les comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2007. L'assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice clôturé selon la proposition du gérant, prévoyant le versement d'un dividende brut de 2,4885 EUR par action.
4. Décharge au gérant, au représentant permanent du gérant et au commissaire.  
*Proposition de résolution:* L'assemblée générale accorde par vote séparé décharge au gérant, au représentant permanent du gérant et au commissaire en fonction pendant l'exercice social 2007, pour leur mandat accompli au cours de l'exercice clôturé.
5. Approbation de la rémunération du gérant pour l'exercice social 2008 en cours.  
*Proposition de résolution:* L'assemblée générale approuve un montant de 620.000,00 EUR à titre de rémunération du gérant pour l'exercice social 2008 en cours.
6. Approbation des comptes annuels et affectation du résultat concernant la période 01/10/2006 jusqu'au 01/10/2007 de la société absorbée SPRL 'MONTEA BUIDING'.  
*Proposition de résolution:* L'assemblée générale approuve les comptes concernant la période 01/10/2006 jusqu'au 01/10/2007 de la société absorbée SPRL 'MONTEA BUILDING', y compris l'affectation du résultat.
7. Décharge au gérant de la société absorbée pour son mandat accompli au cours de l'exercice clôturé.

Proposition de résolution: L'assemblée générale accorde par vote séparé décharge au gérant en fonction pendant l'exercice social 2007 pour son mandat accompli au cours de l'exercice clôturé.

8. Avis à l'assemblée de la proposition de nomination - sous la condition suspensive de l'approbation de la Commission Bancaire, Financière et des Assurances - de la SA 'Holding Communal' ayant son siège social à 1000 Brussel, Bankstraat 7, représentée par Monsieur Carlos Bourgeois, comme administrateur de la SA 'Montea Management'.

Proposition de résolution : L'assemblée prend connaissance de la proposition de nomination.

9. Divers.

Je soussigné donne au mandataire les instructions de vote ci-dessous à émettre lors de l'assemblée générale extraordinaire de la SCA 'MONTEA' aux points de l'ordre du jour suivants :

	oui	non	abstention
1. Approbation des comptes annuels et des comptes annuels consolidés			
2. Décharge au gérant, au représentant permanent du gérant et au commissaire			
3. Approbation de la rémunération du gérant pour 2008.			
4. Approbation des comptes annuels et affectation du résultat concernant la période 01/10/2006 jusqu'au 01/10/2007 de la société absorbée 'MONTEA BUILDING' SPRL.			
5. Décharge aux administrateurs des sociétés absorbées.			

Le mandataire a le pouvoir:

- de participer à toute autre assemblée générale avec le même ordre du jour en cas que la première assemblée générale ne puisse pas décider valablement;
- de renoncer aux formalités de convocation et aux délais ainsi qu'à la mise à disposition des documents tel que prévu aux articles 533 et 535 du Code des Sociétés, et de renoncer à intenter une action de nullité éventuelle pour cause d'une irrégularité formelle conformément à l'article 64, 1° du Code des Sociétés.

- de participer à toutes les délibérations, faire toutes les déclarations et voter toutes les propositions que l'assemblée décidera de mettre sur l'ordre du jour.

A cette fin le mandataire pourra signer tous les actes, documents, procès-verbaux, registres, faire élection de domicile, subroger et en général faire tout ce qui est nécessaire.

Fait à ..... le .....

...  
(laissez précéder la signature par les mots "bon pour procuration")